



## **PUBLIC**

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 mars 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ère André Levac, Richard Jennings, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Thérèse Cyr, Paul Morin, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, , messieurs Daniel Albert, David Coulombe, Jacques Dionne, Claude Doucet, Steve Fournier, Melvin Jomphe, David Leclerc, Roland Morin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Est absent, monsieur le conseiller R. Alain Labonté.

**CP20050322-P1**

### **ENVOI ÉLECTRONIQUE DES COMPTES DE TAXES**

**Messieurs les conseillers André Levac et Simon Racine quittent leur siège.**

**9 h 40** – Suite à la présentation effectuée par le directeur du Module de l'administration et des finances et par les représentants de Epost et de la Banque nationale du Canada, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la recommandation numéro CP-AF-2005-002 relativement à l'implantation du service Postel pour l'envoi électronique des comptes de taxes ainsi que le budget de 10 000 \$ pour le plan de communication.

**Monsieur le conseiller Simon Racine reprend son siège.**

**CP20050322-P2**

### **MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET AU PLAN D'URBANISME – SECTEUR LE PLATEAU**

**10 h 15** – Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par monsieur Claude Doucet et on statué sur les recommandations suivantes :

**Mesdames les conseillères Thérèse Cyr et Jocelyne Houle prennent leur siège.**

**Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.**

**CP-ADT-2005-023**

Accepter la recommandation du CCU de modifier le plan d'urbanisme de l'ex-Ville de Hull afin de modifier la vocation pôle « services spécialisés » par la vocation « aire commerciale » pour la partie située à l'est du boulevard des Grives.

**CP-ADT-2005-024**

Autoriser dans la zone numéro 739 Cd, conformément à la recommandation du CCU, des commerces de détail d'une superficie minimale de 900 m<sup>2</sup> dans un bâtiment d'une superficie minimale au sol de 2 000 m<sup>2</sup> et maintenir dans cette zone, dans les bâtiments autonomes de moins de 2 000 m<sup>2</sup> de superficie de plancher, les restaurants et autres usages spécifiques connexes à un complexe cinématographique et institutions bancaires.

**CP-ADT-2005-025**

Approuver la recommandation du CCU à l'effet de maintenir le statu quo pour les terrains situés à l'ouest du boulevard des Grives jusqu'à l'obtention d'une analyse de la gestion commerciale de la Ville.

**CP-ADT-2005-026**

Mandater le Service d'urbanisme afin d'obtenir une évaluation sur l'offre et la demande commerciale dans la Ville et établir les sources de financement de cette évaluation avec les partenaires économiques – Prévision – année 2006.

Les membres du conseil ont accepté, à la majorité, les recommandations proposées.

**Monsieur le conseiller Pierre Philion quitte son siège.**

**CP20050322-P3**

**RÉPARATION DES NIDS-DE-POULE**

**Monsieur le conseiller Luc Montreuil reprend son siège.**

**11 h 20** – Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur du Module des travaux publics et de l'environnement relativement à la réparation des nids-de-poule.

**Monsieur le conseiller André Levac reprend son siège.**

Suite à une intervention du conseiller Richard Côté, les membres du conseil ont demandé à ce dernier de leur déposer, lors de la prochaine réunion, une copie du budget relié à l'entretien et à la réparation du réseau routier.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- CP20050322-PD1** Accusé de réception daté du 9 février 2005 du député de Gatineau – Demande d’aide financière – Travaux de voirie sur les rues Thérèse, de Percé, Fermont, Gentilly, Montmagny et Forillon
- CP20050322-PD2** Résolution du 24 février 2005 de l’adjointe administrative de la MRC des Collines-de-l’Outaouais – Dossier à discussion – Commission conjointe d’aménagement de l’Outaouais

---

**MICHELINE LAROUCHE**  
Greffière adjointe  
Service du greffe



## **PUBLIC**

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 mars 2005 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ère André Levac, Richard Jennings, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, , Denise Laferrière, Simon Racine, Thérèse Cyr, Paul Morin, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, messieurs Daniel Albert, David Coulombe, Jacques Dionne, Claude Doucet, Steve Fournier, Melvin Jomphe, David Leclerc, Roland Morin, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents, messieurs les conseillers R. Alain Labonté et Pierre Philion.

**CP20050322-P4**

### **COMMISSIONS ET COMITÉS**

**13 h 40** – Les présidents-es des commissions et comités font un rapport verbal sur les différents dossiers de leur commission/comité respectif

Commission sur l'environnement

Le directeur du Module des travaux publics et de l'environnement est mandaté pour déposer un plan d'action relativement à la participation de la Ville au Défi d'une tonne.

Commission jeunesse

Les membres du conseil acceptent le principe d'un concours de graffiti et mandatent la Commission pour élaborer les critères et les soumettre au conseil pou approbation.

Comité des immobilisations et de la circulation

Le directeur du Module des travaux publics et de l'environnement est mandaté pour déposer un rapport relativement aux panneaux de circulation sur le territoire de la ville.

Société de transport de l'Outaouais

Le président de la STO dépose un document de soutien à la rencontre de consultation du ministère des Transports à partir du document « Le financement du transport en commun, une approche intégrée » préparé par l'Association du transport urbain du Québec.

Divers

Le maire dépose aux membres du conseil un communiqué de l'Union des municipalités du Québec intitulé « La tarification des services ne résout en rien la problématique fiscale des municipalités ».

La demande de la conseillère Thérèse Cyr, concernant une résolution d'appui à l'Association professionnelle des paramédics du Québec, est référé à la Commission Gatineau, Ville en santé pour recommandations.

---

**MICHELINE LAROUCHE**  
Greffière adjointe  
Service du greffe